

ASSEMBLEE NATIONALE

Quatrième législature



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ROCH MARC
CHRISTIAN KABORE A LA CLOTURE DE LA DEUXIEME
SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2009
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Ouagadougou, le 28 décembre 2009

**Excellence, Monsieur le Premier ministre,
Chef du gouvernement**

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel

Mesdames et Monsieur les Présidents d'Institution

**Mesdames et Messieurs les membres
du gouvernement**

**Excellences, Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique**

**Mesdames et Messieurs les Représentants
des Organisations internationales et interafricaines**

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

C'est avec la satisfaction du devoir accompli que nous nous retrouvons cet après-midi pour mettre un terme à la session budgétaire de l'année 2009.

Quatre-vingt-dix jours de travaux nous ont permis de venir à bout de l'ordre du jour de cette session dont le plat de résistance a été sans conteste l'examen du budget de l'Etat, gestion 2010.

Que l'ensemble des députés reçoivent ici mes sincères félicitations pour le bon travail accompli.

2009 a été une année particulièrement difficile pour les pays du Nord comme ceux du Sud. C'est une année qui a été marquée entre autres par le ralentissement de la croissance économique mondiale, l'augmentation de la demande énergétique, le renchérissement des prix des produits alimentaires, la généralisation des effets de la crise financière et sociale ainsi que l'aggravation des déséquilibres écologiques.

Dans ce contexte de crises généralisées, ce sont les pays africains au sud du sahara comme le Burkina Faso qui payent le plus lourd tribut. Nous devons en prendre toute la mesure et préparer les forces vives de la nation à affronter victorieusement les défis de développement durable et harmonieux de notre chère patrie.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

Le 11 décembre courant, le 49^{ème} anniversaire de l'Indépendance du pays a été célébré à Ouahigouya avec succès, sous le thème de l' « intensification des productions agricoles de saison sèche ».

Ce fut une excellente occasion de consolidation des institutions républicaines et de renforcement de l'unité nationale, indispensables à la mobilisation générale pour bâtir une Nation paisible, prospère et démocratique.

Parce qu'elle est désormais tournante, cette célébration est devenue une occasion pour la réalisation d'infrastructures utilitaires dans les différents chefs-lieux de région de notre pays.

Au nom de la Représentation nationale, je tiens à féliciter le gouvernement, les forces vives et les populations de Ouahigouya qui se sont mobilisées de manière exemplaire pour contribuer à la réussite des manifestations commémoratives du 11 décembre dans la Cité de Naaba Yadéga.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

Encore une fois, la session budgétaire a rempli toutes ses promesses, nous permettant de réaliser des résultats satisfaisants.

Sur un total de 34 textes de loi inscrits à l'ordre du jour, 32 ont été examinés et adoptés dont la loi de finances, gestion 2010. Le projet de loi de règlement du budget de l'Etat gestion 2008 a été ajourné et le projet de loi modifiant la loi n° 48/93/ ADP du 15 décembre 1993 portant création d'un service national, a été retiré. Je me dois de signaler également les 61 questions écrites et orales qui ont été programmées et les 03 questions d'actualité qui ont été examinées en plénière.

Adoptée le 25 novembre dernier, la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2010 a été arrêtée :

- en recettes, à FCFA 890 milliards 772 millions 651 mille et en
- dépenses, à FCFA 1 152 milliards 300 millions 158 mille.

Ainsi, le budget 2010 fait ressortir un besoin de financement de FCFA 261 milliards 527 millions 507 mille, et dégage une épargne budgétaire de FCFA 28 milliards 180 millions 569 mille.

On retiendra que la loi de finances qui a été adoptée table sur une croissance de 5,7 % en 2010, toute chose qui dénote de la volonté du gouvernement de poursuivre ses efforts pour améliorer la mobilisation et l'absorption des ressources dans une dynamique de

la poursuite des objectifs des projets et programmes de développement de notre pays.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Mesdames et Messieurs

Le budget de l'Etat gestion 2010 est avant tout l'expression forte de la ferme volonté de la Représentation nationale d'accompagner le gouvernement dans ses grands chantiers de développement, à travers l'accélération de la croissance économique, la création et la promotion de l'emploi pour les jeunes et la prise en compte des secteurs sociaux et du genre.

A ce stade de mon propos, je voudrais renouveler mes félicitations au Ministre des Finances et du Budget, au Ministre délégué chargé du Budget ainsi qu'à tous les acteurs du débat budgétaire pour leur disponibilité constante et leur précieuse contribution au succès de cet exercice annuel majeur pour la vie de toute la Nation.

C'est le lieu pour moi de rappeler les six recommandations importantes faites au gouvernement pour un meilleur suivi de l'exécution du budget et qui sont relatives à :

- 1) l'envoi périodique d'une copie du rapport trimestriel agrégé sur l'état des recouvrements et reversements des recettes des régies et services de recettes à l'Assemblée nationale ;

- 2) l'utilisation du matériel du génie militaire pour l'exécution de certains travaux relevant de son champ de compétences;
- 3) la coordination du commandement des forces de sécurité intérieure pour assurer une parfaite couverture du territoire national, une utilisation rationnelle des ressources et une meilleure efficacité dans les missions de maintien de l'ordre public et de lutte contre le grand banditisme ;
- 4) la prise en compte, dans le budget de l'Etat, des recettes des prestations des services de santé du ministère de la défense ;
- 5) la production des budgets des fonds d'équipement au titre des annexes au projet de loi de finances de l'année ;

- 6) la prise des mesures pour assurer une bonne gestion des fonds des Comités de gestion (COGES) et des Associations des parents d'élèves (APE).

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

En marge de l'agenda de cette session budgétaire, les commissions parlementaires comme de tradition ont mené des activités qu'il me plaît de signaler.

Au titre des causeries diplomatiques, la Commission des Affaires Etrangères et de la Défense (CAED) a reçu l'Ambassadeur du Canada au Burkina Faso pour échanger avec lui sur la coopération bilatérale canado-burkinabé.

La Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et des Droits Humains (CAGIDH) a effectué des missions d'information à Banfora, Ouahigouya et Fada N'Gourma sur l'état de mise en œuvre de la décentralisation.

La Commission du Développement Economique et de l'Environnement (CODE) a eu une rencontre d'échanges sur le phénomène des inondations dans la ville de Ouagadougou, une mission d'information sur l'état d'empoisonnement du barrage de Kouna et une mission de visite des infrastructures de la plaine aménagée du Sourou.

Quant à la Commission de l'Emploi, des Affaires Sociales et Culturelles (CEASC), elle a eu des séances de travail avec :

- le Bureau international du travail (BIT) ;
- le National Democratic Institute (NDI) ;
- la Direction de la Santé et de la Famille du ministère de la Santé.

Elle a visité la cinémathèque du FESPACO et les ruines de Loropéni. Les membres de cette commission ont aussi bénéficié d'une formation en convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et l'élaboration du budget genre.

Au nom du Bureau de l'Assemblée, je tiens à féliciter l'ensemble des commissions pour toutes ces initiatives qui assurent l'information du Parlement ainsi que la visibilité de son action.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Durant la période couverte par cette session budgétaire qui s'achève, l'actualité nationale et internationale a été fournie. Je n'évoquerai que quelques faits majeurs.

Au plan national, du 28 au 30 octobre dernier, notre pays a abrité la 4^{ème} réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE de la région Afrique de l'Ouest et du 16 au 20 novembre, la 55^{ème} Session du Comité Exécutif et la 32^{ème} Conférence de l'Union parlementaire Africaine se sont tenues à Ouagadougou.

Je tiens à adresser mes vives félicitations aux députés et au personnel de l'administration parlementaire pour leur immense contribution à la réussite de ces rencontres importantes qui concourent au rayonnement international de notre pays et de son parlement.

Du 6 au 7 novembre passé, la 5^{ème} Rencontre annuelle entre parlementaires et élus locaux, s'est tenue dans la salle des banquets de Ouaga 2000 autour de la thématique suivante : « **Le Code général des collectivités territoriales à l'épreuve des réalités de la vie des Communes et des Régions** ».

Il faut rappeler que notre Parlement a adopté le 21 décembre courant, le projet de loi portant modification de la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso.

Pour ce faire, une large consultation des acteurs des collectivités territoriales a été opérée par la CAGIDH avant l'adoption dudit projet de loi modificatif.

C'est pourquoi la rencontre annuelle entre parlementaires et élus locaux a été considérée en son temps comme un exercice d'évaluation concertée de la mise en œuvre du processus de décentralisation depuis les élections municipales de 2006.

La décentralisation est une composante majeure de la gouvernance locale et de l'approfondissement de la démocratie. Quant à la municipalisation de la vie locale, elle est une construction continue et toujours perfectible. Elle suppose donc dialogue, concertation, recherche de consensus entre tous les acteurs impliqués afin que les populations puissent en tirer le meilleur profit à travers la gestion de proximité et l'accès aux services sociaux de base.

La Représentation nationale continuera à jouer sa partition à côté du gouvernement pour garantir le succès de la mise en œuvre de notre processus de décentralisation et de municipalisation de la vie locale.

Les 1^{ers} et 2 décembre courant, le premier Colloque africain sur le travail décent s'est tenu à Ouagadougou. Il a réuni des Chefs d'Etat, des organismes internationaux, des acteurs du travail et des affaires sociales et les partenaires sociaux d'Afrique et de différents horizons. Ils ont réfléchi à la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi en Afrique.

Le 3 décembre en cours, la sixième session du cadre permanent de concertation (CPC) s'est tenue dans notre capitale pour arrêter la période fin février début mars 2010 pour le déroulement des élections présidentielles en Côte d'Ivoire.

Comme une ironie du sort, c'est à cette même date du 3 décembre, qu'a eu lieu une tentative d'assassinat sur la personne du Président de la junte militaire guinéenne au pouvoir le Capitaine Moussa Dadis Camara, posant du même coup l'urgence du retour à une vie constitutionnelle normale et démocratique dans ce pays frère.

Au plan international, j'évoquerai d'abord le Sommet de Copenhague au Danemark qui, pour avoir eu le mérite de se tenir, ne s'est pas moins achevé sur une note de déception.

L'Afrique a son mot à dire dans cette bataille du siècle et il nous faut continuer à avancer en front uni pour la survie des générations présentes et futures.

Ensuite, permettez-moi de citer brièvement les principales activités parlementaires internationales auxquelles l'Assemblée nationale a pris part.

La 121^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) tenue à Genève, en Suisse, du 18 au 22 octobre passé.

Les Réunions statutaires des Groupes régionaux et des commissions permanentes du Parlement panafricain, du 22 au 24 octobre à Midrand, en Afrique du Sud.

La 4^{ème} réunion de la Région Asie-Pacifique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 20 au 22 novembre à Hanoi.

La 18^{ème} session de l'Assemblée parlementaire partiaire ACP-UE, à Luanda en Angola, du 25 novembre au 3 décembre en cours.

Enfin, du 1^{er} au 3 décembre courant, à Lomé au Togo à un séminaire de sensibilisation des parlementaires de la Région Afrique de l'Ouest sur la gestion des questions de développement durable organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

Il y a quelques jours, à l'instar des chrétiens du monde entier l'Eglise- Famille de Dieu au Burkina Faso

a célébré la fête de la nativité. La fête de la nativité a fait place à celle de la fin de l'année 2009.

Je forme le vœu que l'année 2010 apporte beaucoup de santé, de paix et de réussite à tous les habitants du Burkina Faso. 2010 étant une année électorale par excellence, en raison de l'élection présidentielle de novembre prochain, je voudrais souhaiter que notre peuple continue à s'épanouir dans le progrès et une démocratie toujours plus porteuse d'unité et de stabilité.

Je souhaite vivement le retour de la démocratie et de la paix, singulièrement en Côte d'Ivoire et en Guinée ainsi que dans les autres pays africains en crise.

Le peuple burkinabé, épris de paix et de justice restera toujours solidaire de tous les autres peuples qui se battent pour construire la démocratie, la paix et le progrès.

En souhaitant par anticipation, à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2010, je déclare close la deuxième session parlementaire ordinaire de l'année 2009.

Je vous remercie.